



Ecole Nationale  
des Travaux Publics de l'Etat

Direction de la Formation  
Continue

courriel : [dfc@entpe.fr](mailto:dfc@entpe.fr)



Objet : **Formation « Formation à la programmation des bâtiments dans une logique de développement durable »**

Affaire suivie par : Nicole PIQUEMAL, DFC – 04 72 04 70 16  
Courriel : [nicole.piquemal@entpe.fr](mailto:nicole.piquemal@entpe.fr)

## AVIS DE STAGE

### OBJET

L'ENTPE assure depuis plusieurs années la maîtrise d'oeuvre de la formation « Prise de poste des chefs de cellule Constructions Publiques » du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDM).

La récente évolution du contexte du Ministère et les suites du Grenelle de l'Environnement conduisent l'ENTPE à proposer une formation de perfectionnement en programmation tenant compte des nouvelles exigences en matière de développement durable.

C'est également l'occasion de diversifier les cibles de formation pour :

- d'une part, favoriser l'échange d'expériences en ouvrant ce type de formation à des conducteurs d'opération des collectivités territoriales
- et d'autre part, permettre de mieux comprendre le travail du conducteur d'opération d'équipements publics en ouvrant la formation aux autres acteurs de la conduite d'opération que sont les architectes, programmistes, bailleurs sociaux et bureaux d'études privés.

S'adressant en priorité aux professionnels du bâtiment ayant une formation technique supérieure, cette formation constitue une approche globale de la notion de programmation responsable et offre une vision détaillée des méthodes, outils et techniques permettant d'intégrer efficacement les exigences de développement durable dans les programmes de construction neuve ou de réhabilitation.

Rue Maurice Audin  
69518 Vaulx-en-Velin Cedex  
téléphone : +33 (0)4 72 04 70 70  
télécopie : +33 (0)4 72 04 62 54  
<http://www.entpe.fr>

## CIBLES

Ingénieurs, techniciens supérieurs expérimentés, architectes, programmistes, économistes de la construction, qu'ils soient services techniques des maîtres d'ouvrage publics ou privés, gestionnaires de patrimoine immobilier public ou privé, aménageurs, prescripteurs, bureaux d'études, constructeurs de maisons individuelles, promoteurs-constructeurs, responsables de travaux des entreprises du bâtiment.

**Pré-requis : avoir des notions sur le développement durable et connaître le rôle du conducteur d'opération.**

## DUREE ET DATES

**3 jours : du 25 au 27 mai 2010.**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de permettre au conducteur d'opération qu'il soit du MEEDDM ou des collectivités territoriales de comprendre l'ensemble de la phase de programmation réalisée par son chargé d'opération ou son programmiste externe dans une logique de développement durable sans en faire des programmistes mais de savoir repérer les points sensibles. Pour les autres acteurs de la conduite d'opération, l'objectif est de comprendre comment s'élabore un programme qui respecte les exigences en matière de développement durable.

Les objectifs de la formation sont :

- Intégrer de façon pragmatique le développement durable dans les différentes phases amont de la programmation et maîtriser les outils pour le faire
- Prendre en compte le développement durable dans la programmation et maîtriser les outils pour le faire
- Analyser correctement les documents produits au cours des 3 sous-phases de la programmation (faisabilité, pré-programme et programme) pour repérer les points sensibles de la phase de programmation et être en capacité de formuler les consignes nécessaires aux éventuelles corrections à apporter.

A l'issue de cette formation d'une durée de 3 jours, les stagiaires seront capables de :

- Identifier l'importance du travail amont notamment sur l'étude de faisabilité mais aussi sur la phase précédente du montage de l'opération (initialisation du projet, opportunité, voire pré-faisabilité).
- Déterminer les points de vigilance (ou jalons) essentiels en matière de développement durable (prendre en compte les 3 sphères : économique, sociale et environnementale) d'un programme
- Adopter la posture de conducteur d'opération par rapport à la production de son chargé d'opération ou d'un programmiste externe

## CONTENUS DE LA FORMATION

- Techniques développement durable en programmation
- Analyse sur site d'une opération programmée dans une logique développement durable
- Mise en œuvre des apports sur le développement durable

Pour plus d'informations, consulter [www.entpe.fr/ProgDD](http://www.entpe.fr/ProgDD)

Cette formation fait partie de l'offre bâtiment de l'ENTPE comprenant le cycle « constructions responsables » qui se décline en 9 modules :

Module 1 : La construction à l'heure du développement durable (1 au 3 février 2010)

*Savoir qualifier un projet de construction ou de réhabilitation au regard du développement durable*

Module 2 : Bâtiment et environnement (23 au 25 mars 2010)

*Par la compréhension des interactions systémiques, savoir intégrer un projet de construction ou de réhabilitation dans son environnement urbain ou naturel*

Module 3 : Quelle performance énergétique pour les bâtiments ? (4 au 6 mai 2010)

*Comprendre le comportement thermique d'un bâtiment pour en optimiser la performance énergétique*

Module 4 : Confort et santé dans le cadre bâti (8 au 10 juin 2010)

*Savoir apprécier les impacts du cadre bâti sur le confort et la santé des occupants pour offrir des conditions intérieures satisfaisantes*

Module 5 : Techniques passives et hybrides (13 au 15 octobre 2009, 14 au 16 septembre 2010)

*Comprendre comment les techniques passives et hybrides contribuent à la performance globale du bâtiment*

Module 6 : Gestion de patrimoine et réhabilitation (19 au 21 octobre 2010)

*Savoir définir et mettre en place une stratégie de maintenance et d'amélioration d'un parc immobilier*

Module 7 : Réglementations thermiques, entre performances et exigences (30 novembre au 2 décembre 2010)

*Connaître les réglementations thermiques pour comprendre leurs impacts sur la conception et la performance des bâtiments*

Module 8 : L'opération de construction durable (2011)

*Savoir intégrer les principes du développement durable dans les différentes phases d'une opération de construction ou de réhabilitation*

Module 9 : Le développement durable appliqué à la construction (2011)

*Savoir évaluer la performance économique et sociale d'un projet de construction durable*

#### INTERVENANTS

De profil et d'origine variés (ingénieurs, architectes, chercheurs), les spécialistes et experts intervenant durant ces journées feront partager leurs expériences et présenteront des approches diversifiées de cette thématique.

Voir le programme joint.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription devront être impérativement retournées **avant le 8 avril 2010** - au moyen du bulletin d'inscription - à l'ENTPE qui vous informera en retour de celles retenues.

Le tarif est de **1350 € exonérés de TVA** pour les 3 jours de formation (y compris pour les stagiaires du MEEDDM).

Les frais de stage s'entendent repas inclus mais hors frais de déplacement, repas et hébergement.

#### NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

20

La chef de projet,

SIGNE

Christel RIMBAUD

## BULLETIN D'INSCRIPTION



Ecole Nationale  
l'Etat

Direction de la Formation  
Continue

courriel : dfe@entpe.fr

### LA FORMATION

INTITULÉ DE LA FORMATION « La programmation des bâtiments dans une logique de développement durable »

DATE : du **25 au 27 mai 2010** à l'ENTPE - VAULX-en-VELIN -

TARIF : 1350 € exonérés de TVA (repas du midi inclus, hors frais de déplacement et d'hébergement) pour les 3 jours

### ENTREPRISE / EMPLOYEUR DU STAGIAIRE

**RAISON SOCIALE :**

Service :

NOM du responsable :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

### STAGIAIRE

(pour vous joindre directement)

Civilité M.  Mme  Mlle

**NOM :**

**Prénom :**

Fonction / Intitulé du poste :

Service :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Ancienneté dans le poste :

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

## FACTURATION

(si demande de prise en charge auprès d'un organisme collecteur merci de l'indiquer)

<b>RAISON SOCIALE :</b>	
Service :	Personne responsable du dossier :
N° SIRET :	
Adresse :	
Téléphone :	Fax :
Adresse électronique :	

## DOMAINES D'INTERVENTION (MOP, MOE, CONSEILS... à préciser merci)

----------------------

## VOS ATTENTES

----------------------

## SIGNATURES

Partie STAGIAIRE	Partie EMPLOYEUR
<i>Je m'engage à suivre l'intégralité du stage pour lequel je sollicite la présente inscription</i>	NOM : Fonction du Chef de Service / Responsable :
Date : Signature :	Date : Signature :

**Visa du responsable FORMATION :**

adresse électronique de la cellule formation :

<p>A retourner <b>avant le 8 avril 2010</b> à <b>ENTPE</b> <b>Nicole PIQUEMAL</b> Rue Maurice Audin 69518 - VAULX-en-VELIN Cédex</p> <p>Tel : 04.72.04.70.16 Télécopie 04.72.04.72.65</p>
---



Ecole Nationale  
des Travaux Publics de l'Etat

Direction de la Formation  
Continue

courriel : [dfc@entpe.fr](mailto:dfc@entpe.fr)

# Conditions Générales

## Inscription

Les personnes désirant participer à ce stage de formation sont invitées à remplir ce bulletin d'inscription et à l'adresser, accompagné du chèque (ou du bon de commande) correspondant à :

**ENTPE**

**Direction de la Formation Continue**

**Rue Maurice Audin**

**69518 - Vaulx-en-Velin Cedex**

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le stagiaire reçoit :

- une confirmation d'inscription accompagnée des informations sur les conditions de déroulement de la formation (lieu, transport, accueil, liste d'hôtels...)
- une facture valant convention bilatérale qui permet à l'entreprise de déduire de la taxe de formation les droits d'inscription au stage (pour les entreprises du secteur privé).

## Obligations respectives

L'ENTPE ne pourra pas être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'évènements indépendants de sa volonté, en particulier de l'annulation de l'opération suite à l'insuffisance du nombre d'inscriptions.

L'ENTPE attire l'attention du stagiaire sur la nécessité de prendre connaissance des objectifs de l'action de formation avant de s'inscrire.

Le programme peut faire l'objet de modifications. Dans ce cas, l'ENTPE en informera le stagiaire et la dernière version sera communiquée le jour du stage.

Par ailleurs, il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription de façon à ce que l'ENTPE s'assure de l'accessibilité des lieux de formation.

## Modalités de paiement

Le règlement de la prestation s'effectue à l'inscription par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ENTPE ou par virement bancaire au Trésor Public.

Références Bancaires :

Trésor Public

Code de Banque : 10071 - Code Guichet : 69000

N° de Compte : 00001004337 - Clé RIB : 51

Identifiant international : FR76 1007 1690 0000 0010 0433 751  
BDFEFRPPXXX

## Obligations du stagiaire

Toute annulation devra être signalée par écrit à la Direction de la Formation Continue de l'ENTPE ([dfc@entpe.fr](mailto:dfc@entpe.fr)).

Pour toute annulation effectuée dans un délai inférieur à deux semaines avant le début de la formation, 50% des droits d'inscription resteront acquis à l'ENTPE.

En cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la formation, la totalité des droits d'inscription restera due.

N° déclaration en préfecture Rhône-Alpes : 82 69 09 820 69

N° de SIRET : 130 002 884 00018 Code APE : 803 Z

<http://www.entpe.fr>